



« Paroles, paroles, paroles... »

Les agents attendent des actes !



Zéro langue de bois ?!

Le mouvement au Centre de services des ressources humaines (CSRH, cf notre communiqué du 6 mai) se poursuit ! Le préavis de grève déposé pour la journée du 16 mai a été suivi par 81 % des agents, c'est dire si la coupe déborde au CSRH !

Présence de la presse¹, envahissement du Comité social d'administration local (CSAL)... l'intersyndicale a diffusé un communiqué aux agents de la Direction interrégionale de Nouvelle-Aquitaine (DINA).



Que retenir ?

Le refus du DI d'appeler le nouveau directeur général ? Qu'à cela ne tienne, l'intersyndicale s'est chargée de l'appel. Le nouveau DG n'a pas pu apporter davantage de garantie que la prime unique de 450 €, si ce n'est qu'il s'engage à porter le dossier au niveau ministériel.

La diversion ? Alors que la revendication relève du régime indemnitaire, le DI et le DG ont tenté d'endormir les collègues en glissant sur les conditions de travail. Hors sujet !

Le ridicule ? Passons outre l'enfumage visant à dire aux agents du CSRH que c'est très compliqué d'ajouter une ligne sur la fiche de paye. C'est oublier que les agents du CSRH savent comment fonctionne la paye et savent avec quelle facilité, quand l'administration le veut, une ligne peut être rajoutée.

Le déplacement ? La sous-directrice ressources-humaines et relations sociales (SD-RH), M^{me} PLOYART se déplacera à Bordeaux le 5 juin. L'intersyndicale a demandé au DG de faire partie du voyage, car au final, le décisionnaire, c'est lui !

Le courrier désresponsabilisant ? La dernière nouvelle en date est le courrier envoyé par le DG le 24 mai 2024 en réponse au courrier intersyndical du 4 avril. Apparemment, il ne serait pas possible d'ouvrir des négociations collectives avec l'aval du Secrétariat Général (SG) pour l'allocation d'une prime de technicité pour les seuls agents du CSRH douanier. Le DG annonce donc « *privilégier une mesure indemnitaire pérenne financée sur la masse salariale de la DGDDI pour 2025* ».

Cette annonce ne présente aucune garantie et interroge même sur la réelle volonté de mener des négociations.

Trop d'incertitudes, trop d'interrogations... nous attendons de la sous-directrice RH qu'elle lève toutes ces zones d'ombre lors de sa venue à Bordeaux. Sans cela, sa visite ne présentera aucun intérêt au regard de la revendication de reconnaissance indemnitaire des agents du CSRH !

Et que penser du ministre Cazenave, Bordelais lui-même, qui n'a pas encore rencontré les douaniers bordelais, si ce n'est une visite programmée en dernière minute un 25 décembre sur le terrain, des agents de la brigade de Bassens ?

Le CSRH est montré en exemple au niveau national, c'est bien, mais cela ne suffit pas.

Il est plus que temps que les agents reçoivent la reconnaissance indemnitaire méritée.

SOLIDAIRES réaffirme son soutien entier et sans réserve à l'ensemble des agents !

¹ Source : <https://www.sudouest.fr/economie/social/bordeaux-les-douaniers-demandent-une-revalorisation-salariale-19730132.php?csnt=18fbab16462>



Revendication salariale au CSRH

Le ministre et le DG jouent avec la paye des agents



16 Mai 2024

Répondant à l'appel de l'intersyndicale, les agents du CSRH ont convergé vers l'Hôtel des douanes de Bordeaux afin d'exprimer leur colère au Directeur interrégional sur la question de la prime qu'ils revendiquent.

Le taux de grévistes de 81% montre que les agents sont plus que jamais mobilisés pour obtenir satisfaction

Les agents ont envahi la salle où devait se tenir le CSA et ont pu interpeller le Directeur Interrégional.

Celui-ci s'est voulu rassurant en disant que la revendication d'une prime pérenne avait été prise en compte par la DG pour être intégrée dans la prochaine loi de finances.

Mais échaudés par les précédentes promesses non tenues et en l'absence de réponse à leur demande d'ouverture de négociations, les représentants des personnels ont pris la décision d'appeler le DG afin d'obtenir des garanties.

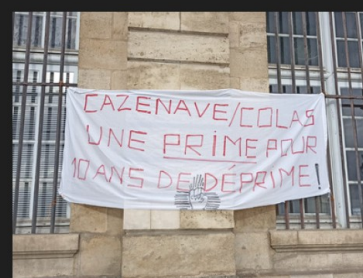
M. Colas n'a pu s'engager que sur la prime « one shot » de 450 euros mais a confirmé que, pour la prime pérenne, aucun arbitrage favorable n'a pour l'heure été rendu et pour cause les discussions sur la loi de finances ne sont pas terminées.

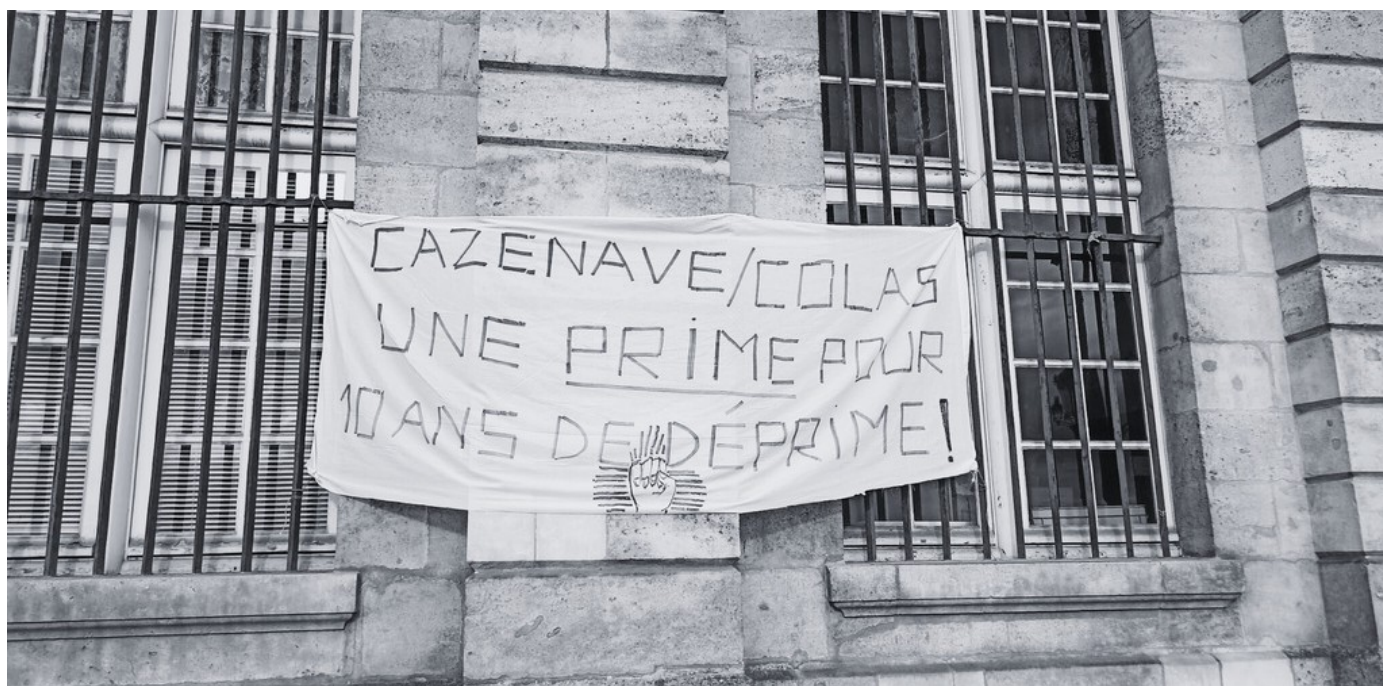
1



Deux banderoles ont été hissées au fronton du bâtiment afin de rappeler au Ministre Cazenave et au Directeur Général Colas l'urgence de répondre aux attentes des agents après 10 ans de promesses non tenues.

2





Les représentants des personnels lui ont rappelé l'engagement et l'expertise des agents qu'il fallait urgemment reconnaître après 10 ans de disette dans une agglomération qui connaît les prix de l'immobilier parmi les plus hauts de France.

M. Colas ne s'est engagé sur aucun montant et a renvoyé les agents sur des négociations en septembre...

Une façon de gagner du temps alors que des échéances importantes approchent à grands pas pour les agents (primes JO) et une raison de plus pour les gestionnaires de paye de maintenir la pression.

Les agents du CSRH attendent maintenant la visite de la sous-directrice Mme Poyart le 5 juin qui devra venir avec des annonces précises et des garanties sous peine d'exaspérer encore un peu plus les agents.

De nouvelles actions sont d'ores et déjà envisagées si la situation n'évolue pas.

Le DG a, de son côté, annoncé qu'il viendra aussi prochainement rencontrer les agents.

Il est temps alors que la colère gronde depuis le début de l'année.

L'intersyndicale lui a demandé de venir le 5 juin.



« Paroles, paroles, paroles... »

Les agents attendent des actes !



Zéro langue de bois ?!



Syndicat SOLIDAIRES Douanes

tél : 01 73 73 12 50

site internet : <http://solidaires-douanes.org>

courriel : contact@solidaires-douanes.org

adhésion : solidaires-douanes.org/-adhesion-

Un syndicalisme clair et sincère !